

**Sujet :** [INTERNET] Complément prise de parole DUFLOT G conseil municipal de Joinville le mercredi 18 decembre 2019.

**De :** Dufлот Gerald <duflot.gerald@orange.fr>

**Date :** 20/12/2019 09:22

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Merci d'annexer dans l'enquête publique le texte ci dessous :

Prise de parole de DUFLOT G. au Conseil municipal du 18 décembre 2019 à Joinville.

Mon intervention avant le début de séance du conseil étant refusée, ce document est transmis à M. MATTERA Gerard, conseiller municipal, pour lecture.

Ce document est lu dans son intégralité par M. MATTERA.

DUFLOT GERALD

Habitant la commune d'AUTIGNY LE GRAND

Mesdames et Monsieur les élus,

Merci de m'accorder ce soir votre écoute face à ce dossier UNITECH.

Ma vision et mes propos sont ceux d'un simple citoyen habitant un village à l'agonie, victime de la désertification rurale.

Ce village est AUTIGNY LE GRAND qui a perdu plus de la moitié de sa population en 50 ans.

Aujourd'hui on nous proposerait de redynamiser le territoire par l'implantation d'UNITECH ?

A la lecture des nombreuses pièces du dossier, pour certaines avec de très nombreuses fautes d'orthographe, je suis très inquiet voir apeuré!

A la lecture du rapport de l'hydrogéologue, des observations de l'ARS, il me semble qu'il y a beaucoup trop de points flous face aux dangers encourus.

J'ai pu lire les observations mais aussi participer à des présentations de Bertrand Thuillier (Ingénieur et Docteur en Sciences) qui me semble être la seule personne ayant la formation et les connaissances pour étudier et donner des avis sur un dossier d'une telle ampleur.

Ce scientifique a le mérite d'être indépendant c'est surement le seul concernant le dossier UNITECH.

Quelle est l'indépendance de l'ARS, de l'hydrogéologue (rémunéré pour rendre un avis), du Président de la Communauté de Commune, de la commune de Thonnance et Suzannecourt (face aux rentrées financières que ce projet pourrait induire) ??

(Pour rappel, rien que la fourniture d'eau potable pourrait rapporter environs 100 000 €/an aux syndicats de distribution d'eau pour Thonnance et

Suzannecourt).

Et ces mêmes personnes prendront part au vote au conseil communautaire!

N'y aurait-il pas un conflit d'intérêt ???

Je ne reviendrai pas sur les risques de pollutions des captages d'eau, de pollutions de l'air et de la destruction de notre rivière!

Je ne suis pas un scientifique, mais j'ai bien compris et j'ai conscience de tous ces dangers...Que fera t on quand on apprendra que notre eau potable est polluée depuis plusieurs mois sur notre commune (notre captage est en communication directe avec la marne) ?

Je reste toujours interrogatif sur ce qu'il s'est passé à Soulaines-Dhuys, à ce jour il n'y a toujours pas d'explication suite à cet accident (Présence de radioactivité dans l'eau potable en mai 2019).

Que fera t'on lorsqu'un arrêté préfectoral nous interdira de cueillir et de consommer nos légumes sortis de nos jardins?

Que fera t'on envers les jeunes ménages qui ont construit une maison à 100 mètres d'une laverie nucléaire ?

Qu'elle est aujourd'hui la valeur de leurs maisons, divisée par 2 ou par 3, quand serait-il si ils devaient les vendre pour raisons personnelles?

Devraient-ils accepter de rembourser un crédit sur 30 ans pour un bien qui serait devenu invendable?

Je pense que si un particulier avait agi de cette manière il serait attaqué pour « vices cachés »

Le territoire de Joinville est un territoire en désertification, victime de fracture territoriale, mais je ne peux accepter ce chantage à la création de 40 emplois.

Je pourrai parler des emplois de la laverie de la Hague dont le propriétaire des murs est EDF mais les employés sont des sous-traitants de second rang !!!

De cette manière cela évite des déclarations de maladies professionnelles.

Je pourrai aussi parler des emplois indirects créés par l'activité de l'ANDRA sur le site de Soulaines, mais je dériverai du sujet UNITECH.

Je m'interroge quant à l'accident de la base de maintenance EDF située sur la commune de Saint Dizier ?

EDF est le propriétaire, l'exploitant SOCODEI, et les sous-traitants de premier et second rang = les personnes contaminées !!

Le risque 0 n'existe pas malgré des modes opératoires très strictes la preuve.

Depuis cet accident, fin novembre, plus aucune communication sur ce sujet.

Quand serait-il face à un accident de plus grande ampleur envers la population, évacuation des hôpitaux (général et psy), de la clinique, des EPHAD, des écoles...

L'implantation en bordure de la ville de Saint Dizier est-il un choix judicieux et réfléchi face à un accident, je pense qu'il n'y a aucune marge de manœuvre pour organiser une évacuation et/ou confiner la population!

Il nous faut des créations d'emplois pour redynamiser le Bassin Joinvillois, mais de vrais emplois!

Est-ce que la commune de Joinville, qui pour rappel est un secteur expérimental "Territoire zéro chômeur de longue durée", souhaiterait s'aider pour atteindre son objectif par ces 40 emplois bien précaires ?

Les décideurs politiques ne peuvent avoir un discours en décadence, d'un côté on voudrait nous vendre le développement du tourisme vert, la Haute Marne et notamment notre bassin présente tous les atouts pour réussir cet objectif et d'un autre coté, en totale contradiction nous devrions devenir une concentration d'installations nucléaires (Soulaines, Bure, Saint Dizier, et maintenant Suzannecourt).

Comment allons-nous persuader les touristes de venir planter leurs tentes entre les panneaux d'avertissement de risques (radioactif, chimique...)

De par sa faible densité démographique, la Haute Marne, plus particulièrement le bassin Joinvillois devrait-il devenir une zone à risque nucléaire?

Nous pourrions aussi parler du projet DERICHBOURG, à Gumond mort-né!

Le projet UNITECH doit avoir le même chargé de communication!

Il me semble que le conseil communautaire n'est pas un lieu d'échange, j'ai la net impression qu'il faut voter en fonction des consignes qui seraient données!

Peut-être un chantage au financement ?

De quel droit certains pourraient porter un vote en n'ayant pas lu les 1600pages de ce dossier, et en n'ayant aucun impact direct face à ce projet, ne connaissant même pas les impacts sur les villages aux alentours de cette implantation.

Pour moi, le village d'AUTIGNY LE GRAND sera fortement impacté par cette installation!

Dans notre village quand une personne décède les volets de la maison se ferment après l'enterrement, on pose sur la façade une pancarte "A VENDRE" et malheureusement les volets ne s'ouvrent plus jamais.

Nous possédons aujourd'hui une rue où il n'y a quasiment plus d'habitants.

Ce projet ne nous aidera pas à repeupler notre village, bien au contraire qui voudrait venir s'installer dans un village où la rivière et l'air serait empoisonné ?

UNITECH a essayé de s'implanter à 3 reprises sur le territoire Français, entre autre l'Ardèche, devons-nous l'accepter ici ?

UNITECH a changé plusieurs fois de nom pourquoi?

Parce-qu'il y a un passé pas très bon sur le territoire Américain!

UNITECH va déposer un fond de garantie, mais peut-on aujourd'hui avec de

l'argent recréer des écosystèmes qui auraient été détruit ?

A quel coût ? Est-ce techniquement possible ? Il me semble que non, mais encore une fois: je ne suis pas un scientifique !!!

Est-ce qu'en mon nom de citoyen, habitant d'un village qui se meurt, j'aurai donné mandat par mon vote aux élections municipales pour une telle implantation aux conséquences néfastes?

Est-ce que par mon vote je validerai la destruction de notre rivière et de notre cadre de vie ?

Ma réponse est NON !!!!

Selon l'ARS l'évaluation du risque sanitaire dans sa forme actuelle ne permet pas d'estimer finement le risque sanitaire découlant des rejets atmosphériques de l'activité.

Je refuse aussi bien la laverie nucléaire qui polluerait l'eau de la Marne de ses résidus chimiques et particules radioactives que l'unité de décontamination qui serait responsable de rejets atmosphériques de cobalt et de métaux lourds.

Je vous demande ce soir, à vous Mesdames et Messieurs les élus de prendre conscience de l'importance et de la gravité de l'avis que vous pourrez rendre.

MERCI

DUFLLOT G.